

Année 2009-2010 : mesures dites transitoires

Les réponses à ce questionnaire proviennent de 23 universités, provenant de 16 académies.

Prises de décision :

En ce qui concerne cette année universitaire, les prises de décisions se sont majoritairement faites à un niveau inter-universitaire et académique (Aix-Marseille, Bordeaux, Créteil, Paris, Rennes, Montpellier, Antilles-Guyane, Pacifique, Nantes, Grenoble, Rennes, Lyon). Il reste cependant des exceptions (Orléans-Tours, Lille, Caen, Nice).

A l'exception de Rennes 2, où les organisations syndicales ont été officiellement consultées, la concertation s'est faite, au sein des universités, à différents niveaux. Au niveau des instances CA-CEVU-CE pour 7 universités, au niveau des responsables de départements pour 3 autres et au niveau des responsables pédagogiques pour 3.

Notons que pour 8 universités, les équipes de direction (présidence, composantes) ont géré ces dossiers dans la plus parfaite opacité.

Pour 4 universités (Bordeaux 1, Tours, Montpellier 2 et Toulon), il n'est pas prévu que ces dossiers soient présentés devant les conseils.

Pour les autres universités, cela passe ou passera devant le CEVU et éventuellement le CA pour 9 d'entre elles.

Pour autant, l'ensemble des trois dossiers (Validation M1, inscriptions complémentaires et stages 108 h) n'a pas été présenté.

A l'exception de Paris 3, la validation M1 est systématiquement passée devant les instances. En revanche, le problème des doubles inscriptions et des frais complémentaires n'a été abordé que par 6 établissements, et celui des stages uniquement par Paris 12 et Caen.

Inscriptions complémentaires :

Pour la majeure partie des universités, les inscriptions pour les préparations aux concours ont été gérées par les IUFM (souvent même dans le cas d'universités non intégratrices), avec une inscription complémentaire éventuelle dans les UFR.

A ce propos, l'IUFM de Guadeloupe, non intégré n'était pas concerné, et celui de Nouvelle Calédonie dispose encore d'une certaine indépendance (intégration au 1er mai dernier).

Notons que 4 universités ne se sont pas préoccupées du problème (universités non intégratrices, donc sans IUFM, dans des académies où le niveau n'a pas été inter-universitaire : Lille 1, UBO, Lyon 1 et Toulon).

Et pour Paris 3, le problème n'est pas réglé.

Inversement, il y a eu accord au niveau académique pour : Aix-Marseille, Créteil, Paris et Grenoble.

Et à l'exception de Lille 1, Lyon 1 et Toulon, les inscriptions complémentaires ont été gratuites ou peu onéreuses (20 euros max) partout.

Stages 108 heures :

Pas de mises en place pour Rennes, le Pacifique, les Antilles-Guyane et Paris. Mais le rectorat semble le faire pour cette dernière académie.

Partout ailleurs, les rectorats les ont mis en place, souvent en liaison avec les équipes de direction des IUFM. Mais les situations sont fondamentalement différentes d'une académie à l'autre.

Ainsi, pour Lille, le rectorat semble avoir travaillé avec les universités non intégratrices, mais pas avec celle d'Artois.

Montpellier 2 se distingue dans le paysage : l'IUFM a géré les inscriptions aux stages 108 heures, mais ce sont les seuls à avoir obtenu que la partie Observation et Pratique Accompagnée soit rémunérée.

Ailleurs ce sont les rectorats qui ont géré les inscriptions, le plus souvent dans le dos des équipes pédagogiques.

Et la nature des stages diffèrent beaucoup selon les endroits, mais nulle part, la circulaire d'août n'a été suivie.

La part stage en responsabilité va de 30h à 54h selon les endroits.

Validation Master 1 :

Cette validation est gérée partout par des commissions ad-hoc (personne ne parle de VES !), le plus souvent composées des responsables des formations aux concours et des responsables des master. Notons que à Nantes, cette commission sera académique. Et qu'à Toulon, rien n'a été mis en place (probablement pour des raisons « d' Affaires »).

Les éléments sur lesquels s'appuient la validation pour les non-admissibles sont le plus souvent de nature quantitatives, à l'exception de la Guadeloupe.

Rappelons ici que ce n'est pas sans problème pour les équipes pédagogiques : les concours blancs, par exemple, existent pour des raisons purement formatives. Leur donner une dimension évaluative en change nécessairement la nature et en affaiblit l'efficacité.

Deux universités n'ont rien mis en place : Toulon et UBO.

Offre existante en matière de formation des enseignants, en dehors des préparations aux concours :

Donnons le détail, cela ira plus vite.

Aix-Marseille 1 : Master SE

Montpellier 2 : L3

Paris 7 : spécialité Master pro, et master SVT

Guadeloupe : master Sciences Education

Nantes : parcours L3

Paris 3 : parcours « Français discipline d'enseignement » par UFR FLE et UFR Littérature et Linguistique

Grenoble 3 : masters didactique

Grenoble 1 : master didactique

Pour l'ensemble des réponses, il n'y a pas de mise en place de nouveaux modules cette année, en dehors des universités qui sont dans la première année de leur quadriennal.

Mais, par d'autres canaux, on sait que certaines UFR ont déjà mis en place des enseignements. Cette enquête ne permet pas d'avoir plus de détails sur le sujet, les collègues des universités que nous

savons concernées n'ont pas répondu.

Formation de formateurs :

C'est à cette question que nous avons eu les réponses les plus surprenantes :
5 universités ont déjà mis en place ce dispositif, par le biais de leurs IUFM. Et il est systématiquement financé par les fonds propres des IUFM (dispositif pré-existant à l'intégration). Et Paris 7 a mis en place un Master depuis 5 ans.

Intégration :

Les pratiques des IUFM et celles des universités différaient : cela se constate dans les réponses. On peut quand même aller plus loin.
Le mot dépeçage apparaît dans 5 réponses (postes libérés redéployés sur les autres composantes). Pour beaucoup d'université, il y a aussi transformation des postes second degré en postes d'enseignant-chercheur (merci la LRU). Une université (Nice) assume d'ailleurs le fait qu'ils ne veulent pour intervenir en master que des EC, les PRAG-PRCE n'ayant pas pour le niveau. Les équipes pluri-catégorielles, auxquelles le SNESUP est attaché (mandat de congrès) vont vivre des jours difficiles dans les prochaines années, et donc la formation des enseignants aussi

Centres départementaux :

Ici, rien de sûr, mais beaucoup d'incertitudes : Livry-gargan, Saint Denis, Vannes, Saint Briec, Wallis, Privas, Douai, Villeneuve d'Ascq, Gravelines, Outreau, Valenciennes, Antony, Etiolles, Laval, Bonneville...

Notons que pour Douai, après les réactions des camarades de l'académie de Lille, il y a eu le 4 novembre une question à l'assemblée nationale de la part d'un élu local (M DOLEZ, PG), et la réponse de la ministre indiquant qu'il n'y aura pas fermeture. Mais pour l'année 2009-2010, les formations PE1 ont été retirées, et avec la disparition annoncée des PE2-PLC2 pour l'an prochain, cela ne laissera sur place que 150 étudiants.

Même phénomène pour Bourg-en-Bresse (Ain, Lyon1) où finalement le site est maintenu, mais avec une « voilure réduite »).

Notons aussi que toute antenne délocalisée coûte cher à une université, et que, sans garanties de l'Etat ou des collectivités locales, beaucoup de président LRU vont avoir la volonté, pour des raisons uniquement financières, de vouloir en réduire le nombre.

Maintenir un site, en l'état des réformes imposées par le gouvernement, veut dire y créer un master à la rentrée prochaine.